



La mère a quitté le foyer conjugal et veut reprendre les enfants

Par **warback**, le **05/03/2016** à **15:20**

Bonjour,

Ma femme a quitté le domicile conjugal et toujours le bail de notre location, pour un nouvel appartement loué en cachette, je l'ai appris par hasard sur mon ordinateur, hier pendant mon absence, elle a repris des effets personnels, le canapé et "son lit" avec l'aide 'de personne que je ne connais pas.

Aujourd'hui j'apprends qu'elle est partie au commissariat de police pour reprendre nos enfants et partir avec eux.

Je sais que sans ordonnance d'un juge des affaires familiales la police ne peut rien faire.

De plus les enfants sont avec moi dans le logement familial dans de très bonnes conditions, or, je ne l'interdit pas de voir ses enfants, mais là j'ai peur qu'elle les enlève.

Quels sont mes droits ? et a-t-elle le droit de prendre les enfants avec de la police sans ordre du juge ??

Merci par avance

Cordialement